

LE TÉLÉSCAUTPE

La lettre d'info du bassin

N°1

Juillet 2016

Le débrief du Syndicat Mixte

Apprenez tout sur le
Syndicat Mixte et sur ses
actions !

Zoom sur ... Le SAGE

Plus qu'un simple
document, un projet !

Histoire d'Escaut

L'Histoire s'est aussi écrite à
côté de chez vous.

EDITO

Nous avons le plaisir de vous présenter le premier numéro du TÉLÉSCAUTPE, la lettre d'information du bassin de l'Escaut : 3 fois par an, vous y trouverez les actualités sur l'avancée du SAGE, les actions menées sur le bassin pour l'amélioration de nos cours d'eau ainsi qu'un agenda. Ce premier numéro est surtout destiné à la présentation des projets.



Zoom sur ... le SAGE

Le SAGE

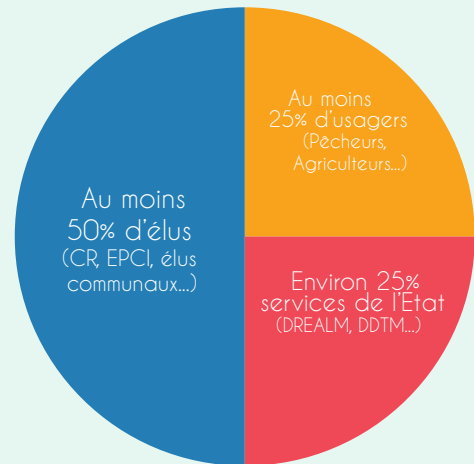
Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un **outil stratégique de planification concertée** des ressources en eau sur un bassin hydrographique cohérent. Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau superficielle et souterraine, des écosystèmes aquatiques ainsi que des objectifs de préservation des zones sensibles et à enjeux.

Le SAGE a été créé par la loi N°92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau et renforcé par la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA)



La CLE

La Commission Locale de l'Eau (CLE) élabore le SAGE et est composée de :



PAGD

COMPOSITION

RÈGLEMENT

Il permet d'édicter des objectifs de gestion, de mise en valeur et de préservation de la ressource en eau mais aussi de prioriser et d'évaluer les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs. Il permet également d'identifier les zones à enjeux (zones sensibles à l'érosion, Aire d'Alimentation de Captages, Zones d'Expansion de crue, zones humides...). Il est opposable aux décisions administratives.

Il permet de définir des priorités d'usage de la ressource ou d'édicter des règles d'usages pour certaines installations « loi sur l'eau », Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), pour des opérations entraînant des impacts cumulés, pour préserver et restaurer des zones à enjeux ou de prendre des mesures d'ouverture périodique d'ouvrages hydrauliques identifiés dans le PAGD. Il est opposable aux décisions administratives et au tiers.

GLOSSAIRE

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

CLE : Commission Locale de l'Eau.

PAGD : Plan d'Aménagement et de Gestion Durable.

LEMA : Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (du 30 décembre 2006).

Un bassin bien SAGE

Elus, Usagers, ... Vous avez la CLE du Bassin !

le SAGE

Le SAGE de l'Escaut s'étend sur un territoire de 248 communes de la Région Hauts-de-France sur 3 Départements (Nord, Aisne et Pas-de-Calais), soit environ 2000 km² et plus de 500.000 habitants. Le SAGE de l'Escaut est entré en phase d'élaboration lors de l'installation de la CLE le 26 Septembre 2011.

la CLE

Elle est composée de 72 membres divisés en 3 collèges :

- collège des élus : 40 membres
- collège des usagers : 18 membres
- collège des services de l'Etat : 14 membres.

les Commissions thématiques

Commission « Assainissement »
présidée par Anne GOZE
assistée de Moïse DENIZON

Stations d'épuration, réseaux et branchements, autosurveillance, schémas directeur, assainissement non collectif.

Commission « Risques »
présidée par Hervé BROUILLARD
assisté de Daniel WOUTISSETH

inondation (débordement de cours d'eau, érosion, rupture de digues...), risque industriel et pollution accidentelle.

Commission « Milieux naturels et aquatiques »
présidée par Henri QUONIOU
assisté de Philippe LOYEZ

Qualité des cours d'eau, hydro-morphologie, zones humides, milieux naturels, trame verte et bleue.

Commission « Eau potable et ressource en eau »
présidée par Paul RAOULT
assisté de Jean-Roger BERRIER

Eau potable : captages, traitement, distribution, sécurisation.

Ressource en eau : eau souterraine, prélèvements, rejets, aspects quantitatifs.

Commission « Usages »
présidée par Michel VENIAT
assisté de Denis WEISS

usage économique : navigation commerciale, utilisation de l'eau par les entreprises.

loisirs/tourisme : plaisance, sport d'eau.

Les enjeux du territoire, définis au lancement de la procédure

- la gestion et la protection des ressources en eau souterraine et superficielle (quantité et qualité)
- la protection des milieux naturels (zones humides, cours d'eau...)
- la promotion et le développement du transport fluvial et du tourisme durable
- les enjeux liés aux autres usages de l'eau : activités de sport et de loisirs, piscicultures,...
- la prise en compte des problématiques transfrontalières et inter-SAGE
- la sensibilisation à la découverte et la connaissance des milieux aquatiques.

Le débrief du Syndicat

Le Syndicat Mixte de L'Escaut, qu'est ce que c'est ?

UNE STRUCTURE PORTEUSE

La Commission Locale de l'Eau, qui élabore le SAGE, n'a pas de personnalité morale et juridique. Il lui est donc nécessaire d'avoir une structure porteuse qui doit être une collectivité territoriale. C'est pour cela qu'a été créé le **Syndicat Mixte du SAGE de l'Escaut** en mars 2014.

COMPOSITION

Il s'agit d'un Syndicat Mixte fermé composé de 4 Communautés d'agglomérations, de Cambrai (CAC), de la porte du Hainaut (CAPH), de Mabeuge-Val de Sambre (CAMVS), de Valenciennes Métropole (CAVM), ainsi que de 7 communautés de communes, de la Thiérarchie d'Aumale, de la Vacquerie (CCV), de Osartis-Marquion (CCOM), du Sud Artois (CCSA), du Caudrésis et du Catésis (4C), du Pays Solesmois (CCPS), du Pays Vermandois (CCPV).

Le Syndicat représente 199 communes sur les 248 communes du SAGE.

La Communauté de Communes du Pays de Mormal, seule intercommunalité du territoire du SAGE qui n'est pas dans le syndicat mixte est en cours d'adhésion.



LES MISSIONS

Les principales missions du Syndicat Mixte du SAGE de l'Escaut sont les suivantes :

- Structure porteuse de l'élaboration et de la mise en œuvre du SAGE de l'Escaut, en application des décisions de la Commission Locale de l'Eau
- Coordination des actions sur le bassin versant et conseil auprès des intercommunalités et des communes
- Maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement et de gestion des eaux, relevant de la solidarité de bassin et pour les opérations d'amélioration des connaissances
- Coopération inter-SAGE
- Coopération transfrontalière.

Le Syndicat Mixte a aussi été désigné comme structure porteuse locale de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) de l'Escaut et de la Sensée, en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord (DDTM59).

LE COMITÉ SYNDICAL

Le Syndicat est administré par un comité syndical composé de 55 membres, installé le 17 juin 2014 à Cambrai.

C'est Georges FLAMENGT, représentant de la CCPS qui a été élu président. Il est aidé dans ses missions par 6 Vice-présidents et un secrétaire :

- Communication et relation transfrontalière : Anne GOZE (CAVM)
- Relation avec les CLE : Michel VENIAT (CAPH)
- Finances: Moïse DENIZON (CCPV)
- Coordination territoriale : Philippe LOYEZ (CAC)
- Relation avec la SLGRI : Hervé BROUILLARD (CAVM)
- Urbanisme : Michel HENNEQUART (4C)
- Secrétaire : Henri QUONIOU (4C)

Mare et Vous

l'actu des milieux et des zones humides



Dans le cadre de l'élaboration du SAGE, un inventaire des zones humides vient d'être lancé. La première étape consiste à récolter les données existantes sur le territoire auprès des différentes collectivités et des partenaires. Pour cela, Déborah Soares, étudiante de master 2 à Lille, vient réaliser son stage au Syndicat Mixte de l'Escaut.

Dans un second temps, avec l'aide de notre stagiaire SIGiste, Kimson Chiv, étudiant en master 2 à Toulouse, ils appliqueront une méthodologie cartographique élaborée par le PNR de l'Avesnois pour identifier les zones humides potentielles sur l'ensemble du territoire.



Histoire d'Escaut

Jusqu'au *XVe* siècle, l'Escaut avait deux sources : une à Busigny et l'autre à proximité du hameau de Marchavenne, se réunissant au village de Prémont. Mais le lit est creusé et modifié pour assécher les terres, les sources se perdent alors dans le plateau calcaire et se déplacent vers l'Ouest, au hameau de Beaufevrier. Des travaux d'assainissement du vallon au début du *XVIIIe* siècle assèchent une nouvelle fois la source. Elle rejaillira plus bas sur la commune de Couy où elle se trouve encore aujourd'hui.



Le site des sources a été aménagé par l'association franco-belge propriétaire du site. Une statue représentant un enfant jouant avec un dauphin, cadeau de la ville d'Anvers, remercie le fleuve pour la prospérité qu'il a apporté à la ville.

PRÉSENTATION

La Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) est une déclinaison locale des Plans de Gestion des Risques d'Inondations, demandés par la Directive Inondation (DI).

En France, l'application de cette Directive se fait en plusieurs étapes. Menées à l'échelle des districts hydrographiques (Artois-Picardie) en 2011, l'Évaluation Préliminaire du Risque Inondation (EPRI) a évalué et identifié les enjeux liés à la population et les établissements sensibles, l'activité économique, le patrimoine et l'environnement. Elle a permis d'identifier 11 Territoires à Risque Important d'Inondation (TRI) dont celui de Valenciennes. Cette EPRI a permis à l'Etat de définir une Stratégie Nationale de Gestion du Risque d'Inondation (SNGRI). Chaque bassin doit alors décliner cette stratégie dans son Plan de Gestion du Risque Inondation (PGRI) et chaque TRI fait l'objet d'une SLGRI. Le périmètre de la SLGRI Escaut Sensée (issue du TRI de Valenciennes) a été arrêté le 10 décembre 2014.

Le Syndicat Mixte de l'Escaut a été chargé par le préfet de co-animer la SLGRI avec la DDTM.

LES OBJECTIFS

- Améliorer et diffuser la connaissance acquise.
- Encourager un développement durable du territoire dans les documents d'urbanisme.
- Développer un partenariat avec les acteurs afin de réduire la vulnérabilité.
- Optimiser les outils de gestion de crise pour améliorer la résilience du territoire.

La Directive Inondation (Directive n°2007/60/CE) vise à réduire les conséquences négatives sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique liées aux inondations en établissant un cadre pour l'évaluation et la gestion des risques d'inondation. Elle a été transposée en droit français par la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite loi Grenelle II.

LE PÉRIMÈTRE

Le périmètre comprend 89 communes dont 75 situées sur le périmètre du SAGE et du Syndicat Mixte de l'Escaut.

Glossaire

SLGRI : Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation

EPRI : Evaluation Préliminaire du Risque Inondation

PGRI : Plan de Gestion du Risque Inondation

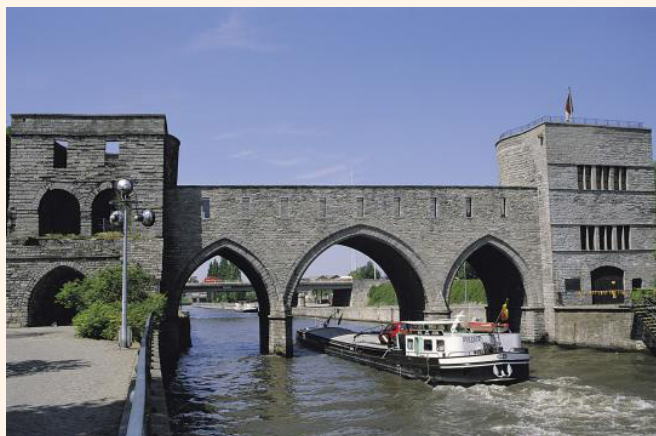
TRI : Territoire à Risque Important d'Inondation



Les Contrats de rivière de Wallonie

PRÉSENTATION

Créé en 1993 par la Région Wallonne, le contrat de rivière est un lieu de participation et de concertation des acteurs de l'eau en vue de définir un programme d'actions pour la restauration, la protection et la valorisation des ressources en eau d'un sous-bassin hydrographique donné. Il rassemble les représentants des mondes politique, administratif, associatif, scientifique... mais aussi les différents utilisateurs des cours d'eau : riverains, pêcheurs, agriculteurs, industriels, spécialistes du cycle de l'eau, défenseurs de l'environnement, professionnels du tourisme, de jeunesse, sportifs...



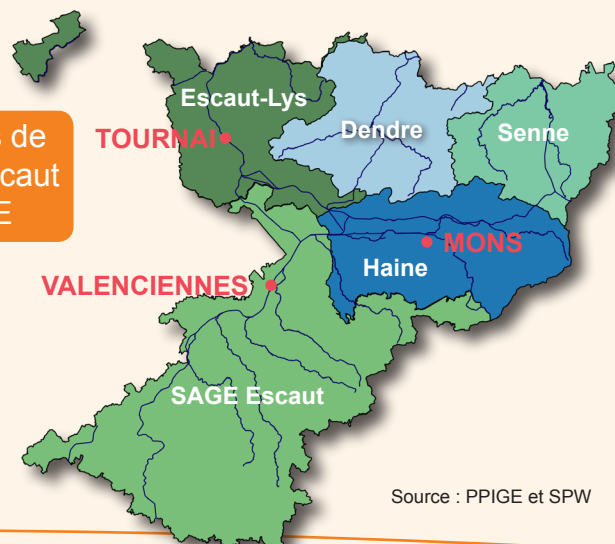
Pont des Trous, Tournai, photos HCT @C.Carpentier

SUR L'ESCAUT

Les contrats de rivière sont portés par des ASBL Contrats de rivière.

Le programme d'action est triennal, les délais sont établis par la Région Wallonne. Le prochain programme d'actions 2017-2019 doit être élaboré pour fin 2016. Sur l'ensemble de la Wallonie, on compte 16 Contrats de rivières dont 5 concernent le bassin de l'Escaut (Escaut et affluents) : Dendre, Dyle-Gette, Escaut-Lys, Haine et Senne. Les Contrats de rivière Escaut-Lys et Haine sont frontaliers avec le territoire du SAGE de l'Escaut, avec des cours d'eau transfrontaliers (Escaut, Hogueau, Trouille, Aunelle, Vergne de Bury, ...) et des nappes transfrontalières.

Les Contrats de rivière de l'Escaut et le SAGE



Source : PPIGE et SPW

La Transf'eau : une journée d'échange sur l'eau

Dans le cadre de la coopération transfrontalière, le SAGE de l'Escaut organise avec son voisin le contrat de rivière Escaut-Lys une journée transfrontalière sur l'eau : **la journée Transf'eau**. Après une session 2014 axée sur la Directive Inondation, la Transf'eau 2015 qui s'est déroulée le 8 Décembre à Tournai avait pour thème « Man & Biosphere : une opportunité pour la vallée du Haut Escaut ? »

En effet, pour faire suite au projet INTERREG IV DOSTRaDE qui s'est terminé en 2014, une réflexion a été engagée sur la vallée afin de solliciter le label du programme **Man & Biosphere de l'UNESCO**. La présentation de ce programme était à l'ordre du jour de la conférence. Une centaine de personnes venant de France, de Wallonie et de Flandres était présente pour exprimer son intérêt sur le sujet.

Une réflexion pour le dépôt d'un projet INTERREG V pour l'élaboration du dossier de labellisation est aujourd'hui menée par les différents services.



Prochain Rendez-vous

La prochaine Transf'eau se tiendra à Valenciennes au dernier trimestre 2016 et aura pour thème « Ruissellement, érosion, techniques alternatives : la gestion des eaux pluviales »

Au fil de l'Escaut

12 juillet 2016

DENAIN

Festival Les Revêtures

Grande fête sur le jardin naturel

Défilé de mode, spectacles, concerts, repas...



10 et 11 Septembre

CAUDRY : Base de loisir du val du riot.

Festival les Naturiades

Deux jours pour découvrir, apprendre à respecter et protéger la Nature à travers des stands, des ateliers et des animations.



26-27 août 2016

Nuit Internationale de la chauve souris

Liste des manifestations sur le site de l'évènement :

www.nuitdelachauvesouris.com



18 Septembre

Le QUESNOY

Fête du lait

venez déguster des produits laitiers du terroir, et visiter les différents ateliers proposés.



SMPNRA : Matthieu Franquin

Date des Sorties et chantiers Nature

13/07/2016 - 14H30 Denain Visite du Terril (Flore) par CPIE chaine des terrils, 17/08/2016 - 14h30 Zuyd-coote Visite réserve naturelle «dune Marchand» (Faune/Flore) par CPIE flamande maritime, 24/08/2016 - 14h30 Escaudain Visite du Terril (Faune/Flore) par CPIE chaine des terrils, 11/09/2016 - 9h30 Hergnies par le Centre d'Amaury (Flore), 24/09/2016 - 14h30 Locquignol Circuit Nature par le groupe etude nature (Flore), 13/10/2016 - 9h00 visite du bois de Zillebekr par le GON-Halot-chêne vert (Faune/Flore).

Détail des activités sur notre site : www.sm-escaut.fr/agenda



SYNDICAT MIXTE DE L'ESCAUT

Contact : Audrey LIEVAL
Tel : 0033(0)9.65.19.37.25
Mail : contact@sm-escaut.fr

Directrice de rédaction

Anne GOZE

Rédaction

Audrey LIEVAL

Edition Graphique

Maxime LEBON

Impression

